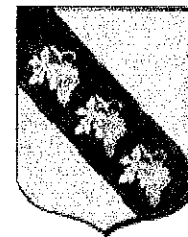


Département du Tarn

COMMUNE DE AUSSACLe Village 81600 AUSSAC
Tél/Fax : 05.63.55.42.17**ARRÊTE MUNICIPAL N° 2015/11**
PORTANT MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME**Le Maire de la commune de AUSSAC,**

- Vu le code de l'urbanisme et notamment son article **R.123-22**,
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du **05 mars 2014** approuvant le Plan Local d'Urbanisme,
- Vu l'arrêté du préfet du Tarn en date du **18 août 2015** approuvant le plan de prévention du risque naturel prévisible inondation du bassin versant du Tarn aval,
- Vu les documents annexés à l'arrêté préfectoral,

ARRÊTE

Article 1 : Le plan local d'urbanisme de la commune de Aussac est mis à jour à la date du présent arrêté. A cet effet, ont été reportés dans les annexes de ce document d'urbanisme dédiées aux servitudes d'utilité publique, les documents réglementaires : note de présentation, règlement et deux cartes de zonage réglementaire au 1/10 000 ème constituant le plan de prévention du risque naturel prévisible inondation du bassin versant du Tarn Aval,

Article 2 : La mise à jour du plan local d'urbanisme a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie.

Article 4 : Copie du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet.

Fait à AUSSAC, le 26 novembre 2015**Le Maire,**Le Maire,
Laurent SIRGUE